

Décembre 2021

Crèche
Les Minipouss
Projet
Educatif



Les Minipouss ASBL
Place Victor Horta, 65
1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010/24.66.10

Courrier électronique :

asbllesminipouss@gmail.com

1. Introduction

L'ASBL Les Minipouss a vu le jour le 21 janvier 2008.

Son objectif premier a toujours été de travailler pour le bien-être des enfants et de leurs parents, dans le respect et la bienveillance envers chacun. Nous veillons à ce que chaque personne se sente accueillie, écoutée, épanouie et heureuse aux Minipouss.

Afin que chaque enfant puisse se sentir en sécurité et se développer en toute confiance dans notre milieu d'accueil, le personnel encadrant des Minipouss tient compte des particularités, du tempérament et des habitudes de chacun. Notre situation géographique est un atout pour les parents, d'un point de vue des transports en commun, des axes routiers, des facilités de parking, ... Un jardin très agréable et la possibilité de profiter de balades avec les plus grands en toute sécurité (à la ferme, autour du lac, dans les différents parcs et dans les rues piétonnes de Louvain la Neuve) sont des avantages indéniables pour les enfants.

2. Les horaires

C'est dans le souci de répondre au mieux aux besoins des parents que la crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, et qu'elle ne ferme qu'une seule période par an entre Noël et Nouvel an.

3. La structure

Au sein de la crèche, les enfants sont répartis en quatre espaces de vie :

- Les plus petits sont accueillis dans la section des Minis
- Les moyens sont accueillis dans la section des Colibris ou des Ouistitis
- Les plus grands sont accueillis Chez les P'tits Loups

Lorsqu'une place se libère dans la section supérieure, nous nous concertons en équipe dans le but d'établir ensemble quel enfant sera le plus apte à s'intégrer aux activités et au groupe de la section suivante. Nous prenons en compte, l'évolution de chaque enfant ainsi que les temps de présence afin de garder un équilibre entre les groupes de vie.

4. Les objectifs généraux

Pour que chaque enfant puisse se développer en toute confiance, se sentir respecté au sein de notre crèche, le personnel encadrant tient compte dans la vie quotidienne des particularités de chacun. Chaque enfant est unique et a des besoins spécifiques.

Pour ce faire, nous travaillons en toute transparence avec les parents et mettons l'accent sur la communication. En effet, il nous paraît important qu'un parent, après avoir déposé son enfant, puisse partir l'esprit tranquille en sachant qu'il est entre de bonnes mains.

Notre équipe est très attentive à ce que l'harmonie règne dans l'ensemble de la crèche. L'entraide entre les sections est naturelle et le personnel n'hésite pas à prolonger sa journée si le besoin s'en fait ressentir.

Nous mettons en place dès l'accueil, le projet « bébé signe ».
Il s'agit d'un projet de communication gestuelle associée à la parole.

Dès 10 mois, un enfant est capable d'exprimer ses envies et besoins grâce aux signes. Au travers de comptines, histoires et jeux, les puériculteur·rice·s apprennent les signes de base pour communiquer avec les enfants.

Ils·Elles accompagnent certains mots avec les signes utilisés au quotidien (bonjour, au revoir, dormir, manger, doudou, eau, encore, ...). L'enfant apprend grâce à la répétition.

Pour l'enfant qui ne parle pas encore, le signe est un moyen alternatif de communication. Celui-ci permet de gérer la frustration, de plus facilement communiquer ses besoins, d'encourager la communication, et d'améliorer la confiance en lui.

Les puériculteur·rice·s commencent par introduire dix mots, au fur à mesure de l'évolution de l'enfant dans la crèche, le nombre de signes augmente.

Les signes sont affichés dans l'espace d'accueil et les parents reçoivent un document récapitulatif lors de l'entrée en crèche.

1. Outils mis en place afin de remplir ces objectifs :

- Nous disposons de trois sections distinctes centrées chacune sur une approche plus ciblée du développement de l'enfant en accord avec son âge, ses intérêts, ses développements intellectuel et moteur.
- Le dossier « Pour mieux me connaître » est complété par les parents dès l'adaptation de l'enfant. Ce dossier reprend : les habitudes de l'enfant, ses

rituels autour de la sieste, des repas et ses particularités (allergies, intolérances...)

- Nous instaurons un cahier de communication entre les parents et les puériculteur·rice·s dans lequel nous demandons aux parents de notifier les informations utiles pour le bon déroulement de la journée. A notre tour, nous racontons la journée de l'enfant permettant un suivi du quotidien et de chouettes souvenirs.
- En parallèle, les puériculteur·rice·s tiennent à jour un cahier de communication en interne afin de se transmettre les informations importantes pour l'organisation de la section.
- Lors du passage de l'enfant dans une autre section, les puériculteur·rice·s remplissent un dossier pour chaque enfant reprenant les diverses facettes de l'évolution de celui-ci et ses particularités (dossier récapitulatif de son évolution). Nous y abordons la santé, les repas, les siestes, les traits de caractère et toute autre information utile à la bonne prise en charge de l'enfant.

2. Intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques

- L'accueil d'un enfant nécessitant des soins de santé particuliers est possible sous réserve d'un accord préalable entre tous les partenaires (puériculteur·rice·s, direction, médecins, parents, ONE).
- Lorsqu'un enfant souffre d'un problème chronique (reflux, eczéma, ...), les parents sont assurés que le traitement médical sera suivi à la crèche et qu'un maximum de prévention sera fait à son égard. Néanmoins, les parents doivent toujours fournir un certificat médical justifiant tout traitement, qu'il soit occasionnel ou quotidien.
- Lorsqu'un enfant souffre d'allergie(s) et /ou d'intolérance(s), les parents sont tenus de fournir un certificat médical justifiant l'adaptation nécessaire au bien-être de l'enfant, qu'elles soient occasionnelles ou quotidiennes.

3. Demandes spécifiques des familles

Nous sommes attentifs aux demandes spécifiques des parents et chaque demande sera analysée en vue de définir sa faisabilité au sein de la crèche.

En ce qui concerne les demandes culturelles ou religieuses des familles, nous y sommes attentifs. Cependant, nous attirons l'attention des parents sur le fait qu'ils doivent veiller à ce que leur enfant reçoive une quantité adéquate de protéines à la maison afin d'éviter les carences alimentaires.

5. *Le processus de familiarisation*

a. La première familiarisation

Il s'agit d'une période durant laquelle sont organisées des rencontres avec les parents, l'enfant et les puériculteur·rice·s. Cette période permet aux futurs partenaires de faire connaissance. Elle permet aux parents et à l'enfant de se familiariser avec ce nouvel environnement qu'est la crèche, et de créer de nouveaux repères dans un nouveau cadre. L'enfant est rassuré par la présence de ses parents et peut ainsi faire la connaissance de ses puériculteur·rice·s et de ses nouveaux copains. Les puériculteur·rice·s quant à eux, pourront accompagner l'enfant vers une séparation en douceur.

La première familiarisation de l'enfant, lors de son arrivée, est fixée en concertation avec les puériculteur·rice·s de la section et les parents. Cette période, entièrement gratuite, a lieu avant la reprise du travail des parents.

Au début de la familiarisation, un dossier intitulé "Pour mieux me connaître" est remis aux parents afin qu'ils puissent le compléter. Ce petit dossier donne aux puériculteur·rice·s les premières clés pour apprendre à connaître l'enfant dans ses particularités.

La période de familiarisation se déroule lors de 6 rencontres distinctes réparties sur deux semaines :

- 1er jour : L'enfant et ses parents vont pouvoir faire connaissance avec les puériculteur·rice·s et la section. Ils vont échanger autour de l'enfant (sa personnalité, la manière dont il se manifeste, ses rythmes, ses besoins, ce qui l'apaise, l'anime, ...) dans l'objectif de se faire une représentation au plus juste de chaque enfant.
- 2^{ème} jour : Les parents sont invités à venir donner un repas à leur enfant dans la section, tout en découvrant son nouvel environnement.
- 3^{ème} jour : L'enfant prend son premier repas avec un·e puériculteur·rice toujours accompagné d'un de ses parents. Ce moment permet de passer le relai en douceur en gardant le côté rassurant de la présence du parent.
- 4^{ème} jour : L'enfant prend un repas avec un·e puériculteur·rice sans la présence de ses parents. C'est l'occasion pour les parents de se mettre doucement en confiance au sein de la collaboration qui s'installe autour de leur enfant.
- 5^{ème} jour : Durant cette période, l'enfant viendra passer un moment autour du repas, du jeu et/ou de la sieste.
- 6^{ème} jour : Le petit bout vient partager une demi-journée à la crèche.

Dès lors, l'accueil proprement dit de l'enfant débute.

En cas de nécessité, une prolongation de cette familiarisation sera proposée aux parents.

À tout moment, si les parents en ressentent le besoin, ils sont invités à passer un petit coup de téléphone à la section pour avoir des nouvelles de leur enfant.

b. La familiarisation d'une section à l'autre

Au cours de son séjour dans la crèche, l'enfant va être amené à changer deux fois de section. Ces changements ont lieu lorsque les puériculteur·rice·s jugent que l'enfant a acquis le développement psychomoteur, relationnel et émotionnel suffisant pour la section suivante. Tout en veillant à garder un bon équilibre entre chaque section. Ces passages se font donc à des âges sensiblement différents selon chaque enfant.

Chaque passage d'enfant est discuté en réunion d'équipe. La période de familiarisation ainsi que son déroulement sont communiqués aux parents.

Afin de faciliter les passages d'une section à l'autre, l'équipe met en place une série de dispositions qui permettent à l'enfant ainsi qu'à ses parents de mieux trouver leurs nouveaux repères.

Les puériculteur·rice·s actuel·le·s invitent les parents à visiter la section suivante et à faire connaissance avec le personnel qui prendra soin de leur enfant dans la nouvelle section. Les nouveau·lles puériculteur·rice·s fournissent le projet de la section et restent à la disposition des parents qui auraient des questions quant au fonctionnement spécifique de la nouvelle section.

Quotidiennement, les échanges entre les sections sont favorisés lors des moments de regroupement des sections (matin et soir). Les sorties au jardin constituent également des moments privilégiés d'échanges entre les enfants et les puériculteur·rice·s des autres sections.

La familiarisation entre section se déroule sur environ une semaine. L'enfant vient d'abord plusieurs moments en compagnie d'une de ses puériculteur·rice·s dans la section supérieure. Il fait connaissance avec les puériculteur·rice·s et les autres enfants et se familiarise avec le lieu. Une seconde visite est organisée pour permettre à l'enfant de prendre un repas de midi avec ses nouveaux compagnons. Ensuite, si l'enfant se sent en confiance, il restera pour faire la sieste dans sa nouvelle section. L'étape suivante est le goûter. Finalement, l'enfant vient passer sa première journée complète dans sa nouvelle section. Bien évidemment, les repères matériels suivent le passage d'une section à l'autre (sac de couchage, doudou, tétine...). Ces repères sont importants pour assurer la continuité dans l'accueil.

Enfin, le départ vers l'école maternelle est un moment privilégié et préparé avec les puériculteur·rice·s. Une petite fête est organisée au moment du goûter, en présence des parents, s'ils le souhaitent.

6. *Les objectifs spécifiques par section*

a. Les Minis (Section des bébés)

Sa première mission est d'établir la transition la plus harmonieuse possible entre la vie à la maison et l'arrivée du bébé en crèche.

Afin de remplir cette mission majeure, la section des bébés veille à offrir la possibilité à l'enfant de se développer à son rythme dans un confort affectif et matériel adapté. Les puériculteur·rice·s accompagnent certains mots avec les signes afin que l'enfant puisse visualiser les premiers gestes. La section fonctionne dans le respect du rythme de l'enfant autour de moments privilégiés, de douceur, de câlins, ... L'espace est organisé de manière à avoir une proximité constante avec ceux-ci, l'espace « cocoon » permet de garder un contact visuel, verbal, tactile avec les enfants afin de les rassurer à tout moment. Nous laissons aux enfants un maximum de liberté de mouvements, de sorte qu'ils puissent acquérir par eux-mêmes les positions et développer leur mobilité.

b. Les Colibris et les Ouistitis (Sections des moyens)

Développement moteur, autonomie, développement affectif et socialisation sont les maîtres mots de cette section. Nous veillons à ce que chacun se développe à son rythme et dans les meilleures conditions en fonction de son âge (en ce qui concerne les siestes, les repas, les jeux proposés, les sorties au jardin, ...). Les plus jeunes sont stimulés par les aînés et les plus grands vigilants par rapport à leurs cadets. L'apprentissage du respect de chacun est une priorité. Les signes prennent tout leur sens et apparaissent dans la communication des enfants. Ce qui permet à l'enfant de se faire comprendre avant l'acquisition des premiers mots.

L'espace, le matériel, l'aménagement et l'horaire de la journée seront progressivement adaptés aux besoins et au rythme de chaque enfant. L'équipe veillera à ne pas limiter les jeux des grands, tout en préservant la sécurité des plus petits. Certaines activités seront proposées : comptines, danses, histoires, sorties au jardin, ... La section sera partagée en plusieurs espaces : espace repas, espaces jeux/activités, coin doux pour les plus jeunes.

Nous valorisons les progrès, aidons l'enfant dans ses nouvelles découvertes, en favorisant de nouvelles stimulations, en le rassurant et le réconfortant afin de développer la confiance en soi.

L'enfant va grandir et réaliser petit à petit qu'il est une personne à part entière. Ce sera aussi le moment de le préparer à son passage vers les P'tits Loups et son rythme collectif.

c. Les P'tits Loups (Section des grands)

L'objectif principal de cette section est de préparer au mieux les enfants à leur entrée à l'école maternelle. Le langage va se développer par le biais des chants, histoires, comptines, interactions, ...

Les signes deviennent un jeu, un plaisir, ils gardent tout leur sens et complètent la communication.

La socialisation sera amenée par la proposition d'ateliers au cours desquels l'écoute, le respect des règles et de l'autre seront développés. Les enfants seront amenés à acquérir davantage d'autonomie avec le choix du symbole, la stimulation à se déshabiller seul, l'apprentissage de la propreté, la gestion de moments séparés du doudou, etc. C'est dans cette section que le rythme collectif va s'installer de façon franche par l'accueil du matin, les moments de rassemblement sur le tapis, les repas pris tous ensemble et la sieste collective. Des activités diversifiées seront proposées, qu'elles soient libres ou dirigées autour d'un thème ou d'un projet commun, des sorties au jardin, des balades, la psychomotricité, ...

7. L'alimentation

Au sein de la crèche, nous respectons votre choix concernant l'alimentation que vous avez choisie pour votre nourrisson (lait maternel ou artificiel). Une attention particulière est apportée aux mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement, soit en venant allaiter l'enfant à la crèche, soit en fournissant le lait maternel.

Dans le but d'offrir des repas variés et de qualité aux enfants tout en respectant les besoins spécifiques de chacun, la crèche dispose de sa propre cuisine et d'une cuisinière. Celle-ci prépare les repas de manière quotidienne tout en respectant les règles de l'ONE, elle gère les commandes de courses et le stock. Nous sommes en mesure de proposer des repas adaptés à l'âge et aux particularités de l'enfant. Nous nous soucions de la qualité et de la fraîcheur de nos produits et tendons vers une alimentation biologique en majorité. Les menus sont élaborés en fonction des saisons et nous visons une consommation écoresponsable. Les menus sont affichés hebdomadairement dans le couloir de l'entrée.

8. *L'hygiène*

Le respect des règles d'hygiène est un souci de tous les instants et un point primordial dans notre travail. Les puériculteur·rice·s veillent de manière régulière et quotidienne à désinfecter le matériel (plan de change, jeux, tapis, lits...) et à avoir les mains propres en permanence.

La crèche est entièrement et quotidiennement nettoyée par un technicien de surface et le cas échéant par le personnel de la crèche.

Nous redoublons de vigilance en cas d'épidémie.

9. *L'écologie*

Comment nous favorisons les pratiques écologiques et pourquoi ?

En apportant des changements relativement modestes dans notre vie quotidienne, nous pouvons jouer un rôle dans la transformation du monde qui nous entoure. Les enfants sont notre avenir et la planète est la leur.

Nous nous ancrons dans une meilleure gestion de nos déchets en les réduisant au maximum. Notamment par l'utilisation de récipients en verre avec couvercle, la fabrication de lingettes réutilisables, l'utilisation de sacs en tissu pour le transport du linge sale, l'utilisation de sacs en tissu pour les cadeaux aux parents, les surchaussures en tissu pour les visites des parents, ...

Si la famille de l'enfant le désire, nous fonctionnons volontiers avec des langes lavables amenés chaque matin et qui, une fois souillés, seront repris par les parents dans un sac prévu à cet effet en fin de journée. Nous favorisons également l'utilisation de biberons en verre.

10. *La triangulation parents/enfant/crèche*

Comme expliqué précédemment, notre but est de développer et d'encourager de manière optimale la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant. Bien conscients que nous ne remplaçons ni les parents, ni la famille, nous estimons cependant nos rôles (parents et professionnel.le.s) comme complémentaires. Il est primordial pour que l'encadrement des enfants soit de qualité que, de part et d'autre, nous construisions un partenariat positif, cohérent et dans le respect de chacun. Respect que nous attendons de la part des parents ou des adultes qui nous confient leur enfant, reconnaissance aussi de notre statut de professionnel.le.s de la petite enfance.

Dans cette collaboration, le cahier de communication constitue un vrai atout. C'est avant tout un outil de travail puisqu'il est demandé aux parents d'y inscrire les

informations essentielles au bon déroulement de la journée de leur enfant (heure de réveil, repas, humeur, santé, retour...)

Ce cahier de communication est rempli de manière quotidienne par les puériculteur·rice·s. Ils. Elles y notent l'indispensable : les repas, les siestes, les changes et les éventuels soucis de santé. Le déroulement de la journée de l'enfant, ses jeux, ses activités préférées, son attitude, ses particularités, ses progrès et autres anecdotes y sont relatés.

Les parents, grâce à ce cahier, gardent un lien avec la vie de leur enfant au sein de la crèche. Ce cahier est source d'échange et de communication entre les parents et les professionnel.le.s.

Il sert aussi à transmettre aux parents des informations plus générales concernant la crèche (courrier de la direction, du conseil d'administration, consultation ONE, événements...)

La crèche organise plusieurs fois au cours de l'année des manifestations permettant la rencontre parents-enfants-puériculteur·rice·s dans une ambiance conviviale. Chaque année nous organisons : un barbecue/une marche parrainée, un brunch de Noël et une réunion d'informations. Tous les parents y sont cordialement invités.

11. L'encadrement

L'ensemble de la structure occupe 16 personnes.

Ces effectifs sont répartis comme suit :

- Une co-direction
- Un.e puériculteur·rice aide aux sections
- Les puériculteur·rice·s : 2 équivalents temps plein par section
- Le.la cuisinier.ière
- Le.la technicien.ne de surface

a. L'équipe

La puériculteur·rice exerce une mission importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa mission est pédagogique et éducative : apprendre à éveiller l'enfant à parler, marcher, à devenir propre, à manger, ... Il·Elle veille à son développement psychomoteur et à son évolution vers l'autonomie. Par des jeux, des activités d'éveil ou de créativité, il·elle lui fait découvrir le monde qui l'entoure, en lui laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation. En élargissant l'environnement social de l'enfant, il·elle l'initie au respect des règles de vie. Il·Elle s'adapte aux enfants qui présentent des besoins particuliers et apprend au groupe la tolérance vis-à-vis de ceux-ci.

Un·e puériculteur·rice établit une relation privilégiée avec chaque enfant et instaure un climat qui facilite le passage du cocon familial à la cohabitation avec autrui. Attentif·ve à la communication non verbale, il·elle détecte et relaie les éventuels problèmes de santé, de motricité, de compréhension et de langage, de socialisation, de maltraitance.

La relation professionnelle qu'il·elle établit avec les parents est une collaboration. En veillant à ne pas prendre leur place, il·elle les rassure vis-à-vis de leurs inquiétudes. Dans certains cas, il·elle peut également initier les parents, les éclairer et les conseiller.

Sa fonction consiste également à assurer les soins d'hygiène et de santé : langer les bébés, les habiller et les déshabiller, éventuellement les masser, les nourrir et préparer les biberons et donner les repas. Il·Elle organise les temps de repos et veille au bien-être de l'enfant, en installant un environnement calme et sécurisé à cet effet. En cas de besoin, il·elle administre les médicaments prescrits par le pédiatre.

Le·a puériculteur·rice est chargé·e de mettre en œuvre le projet d'accueil de la crèche. Il·Elle participe à son élaboration. Il·Elle communique avec l'équipe et transmet les informations nécessaires à ses collègues et sa direction.

b. L'aide section

L'aide section est un vrai atout, il·elle permet une cohérence dans la communication entre les sections et renforce le travail des puériculteur·rice·s en aidant lors des repas, des activités, des changes, des promenades, ...
Il·Elle effectue également le remplacement de ses collègues lors de congés ou de maladie et permet aussi au personnel de pouvoir suivre des formations tout au long de l'année.

c. La direction

La direction de la crèche est assurée par Amélie Bollen et Cristel De Pauw.

La direction est responsable de l'organisation de la crèche. Elle gère les ressources humaines. Elle recrute, dirige et évalue une équipe pluridisciplinaire. Elle organise des réunions et veille à la bonne communication des informations au sein de son équipe, et en est le médiateur. La direction sollicite et implique le personnel dans le projet, notamment lors des réunions et des journées pédagogiques. La direction organise les horaires de l'équipe dans un souci d'équité pour tous et gèrent les absences du personnel.

En tant que représentant de la crèche, elle communique également avec les pouvoirs publics et des organismes variés. Elle est la personne de contact pour les parents et établit la première relation de confiance.

Elle s'occupe de la logistique du milieu d'accueil : commandes de matériel, supervision de l'entretien des locaux, suivi de travaux de mise en conformité, d'aménagements ou de réparations, etc. Elle veille au respect des normes concernant l'infrastructure des locaux, les aires de jeux, l'alimentation et la sécurité incendie. Elle assure également la gestion administrative et se charge des inscriptions des enfants, des factures, des contrats, des paiements, des assurances et des dossiers destinés à l'ONE ou à d'autres autorités.

La direction soumet les enfants à une surveillance de la santé (consultation ONE) et vérifie qu'ils ont bien reçu les vaccins obligatoires. Elle évalue régulièrement les conditions d'accueil, portant sur l'épanouissement physique, psychique et social des enfants, en tenant compte de l'attente des parents.

Elle veille aussi au bien-être physique et mental de son personnel en collaboration avec la médecine du travail.

d. Les stagiaires

Nous accueillons des stagiaires en puériculture, aspirant.e.s nursing, auxiliaires de l'enfance, ... durant l'année scolaire. L'objectif de ce partenariat est de transmettre notre métier, nos valeurs et de leur proposer des moments d'apprentissage dans un cadre sécurisant et bienveillant. Ils-Elles auront l'occasion d'apprendre les gestes de soins, de manutention, d'observer le fonctionnement de notre crèche, de proposer des activités aux enfants, sous le regard attentif des professionnel.le.s. Par ailleurs, ils-elles sont amené.e.s à effectuer des observations plus approfondies de certains enfants et prendront peut-être contacte avec les parents dans ce cadre. Chaque stagiaire réalisera une affiche de présentation qui sera placée sur la porte de la section.

e. Animations

Un partenariat avec le kot à projet « Le Sac De Billes » et la crèche est actif depuis plusieurs mois. Les animateurs viennent animer les sections des moyens par différentes activités (livres, peintures, musique, ...) le vendredi matin.

La bibliothèque de Louvain-la-Neuve prête un coffre de livres tous les deux mois afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres et de varier les plaisirs.

12. La formation continue

L'ensemble du personnel participe à des formations continues organisées par différents organismes professionnels (ONE, AMO, Fédérations, ...).

Ces formations sont choisies en fonction des programmes remis en cours d'année et un système de tournante permet à chaque membre du personnel d'y participer selon l'intérêt suscité.

Mensuellement, des réunions d'équipe sont organisées en fin de journée. Ces réunions ont pour objectif d'aborder le travail quotidien, et de répondre aux questions et besoins de l'équipe. Trois journées pédagogiques par an sont organisées durant lesquelles le personnel travaille sur le projet d'accueil notamment en faisant rapport des acquis obtenus lors des formations suivies. Les dates de ces journées sont remises aux parents en même temps que les éphémérides étant donné qu'à l'occasion de ces journées pédagogiques, la crèche est fermée.

13. Les intervenants extérieurs

En tant que crèche, nous sommes amenés à travailler en partenariat avec :

- ONE (Office National de l'Enfance)
- AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaine Alimentaire)
- Pompiers (sécurité, incendie, bâtiment)
- Médecine du travail
- Commune d'Ottignies- Louvain -la -Neuve
- Province du Brabant Wallon
- UCLouvain